

# BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2015

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN

### APPEL D'OFFRES - DÉNEIGEMENT

La Municipalité de la paroisse de Saint-Séverin demande des soumissions pour le déneigement pour les saisons d'hiver :

2015-2016  
2016-2017  
2017-2018

et qui se résume comme suit :

1. Chemin d'accès au bassin d'épuration;
2. Stationnement du Centre Communautaire;
3. Stationnement Caisse Populaire;
4. Stationnement du centre administratif municipal et devant toutes les portes de la caserne;
5. Rue place du Centre au complet;
6. Trottoir à partir du pont jusqu'au 491, boulevard Saint-Louis;
7. Trottoir à partir du pont à la rue Gagnon;
8. Trottoir côté latéral du numéro civique 50, boulevard Saint-Louis jusqu'à la rue Saint-Maurice;
9. Du stationnement de la Caisse Populaire jusqu'à la rue Gagnon à travers le parc;
10. Chemin d'accès au poste de chloration (Grand Rang).

Pour le déneigement des trottoirs, l'entrepreneur est responsable de la disposition de la neige.

Les formulaires de soumission peuvent être obtenus au Bureau Municipal, au 1986, place du Centre, Saint-Séverin.

Les soumissions devront être remises au bureau de la Municipalité de Saint-Séverin **au plus tard le 2 novembre 2015 à 14h00** pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Jocelyn St-Amant  
Directeur général / secrétaire-trésorier

13 octobre 2015

#### Dans ce numéro :

Communiqué	2
Conseil vert... / Halloween	3
Bibliothèque	4
Politique de location des salles	5-6-7
Tarifcation des salles	8
Personnes aidantes	9
Régie des incendies / Carrefour emploi	10
Opération Nez Rouge / APHA	11
Calendrier	12

1986, place du Centre

Saint-Séverin G0X 2B0

Téléphone: 418-365-5844

Télécopieur: 418-365-7544

st-severin.ca

st-severin@regionmekinac.com



### SAINT-SÉVERIN SUR FACEBOOK

Pour toutes les informations pertinentes :

Aimez notre page Facebook: Municipalité de St Séverin de Proulxville

### MESSAGE IMPORTANT

Lors de la dernière réunion du conseil, nous avons adopté une nouvelle politique de location de nos salles municipales. Nous vous en avons inséré une copie afin que vous en preniez connaissance et puissiez la conserver. La principale modification est qu'il y aura dorénavant des frais de 25\$ pour la location lors des funérailles. Pour le reste, il y aura toujours un dépôt de 10\$ à fournir pour la clé et il ne faut surtout pas oublier d'appeler à la Municipalité afin d'effectuer votre réservation.

Julie Trépanier  
Mairesse.

### ÉCOCENTRE

Prendre note que l'écocentre terminera ses activités **le samedi 31 octobre**.

### DERNIER VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Veuillez prendre note que la date d'échéance pour le 4<sup>e</sup> et dernier versement des taxes municipales pour l'année 2015 est le **vendredi 20 novembre prochain**.

Après cette date, les taxes non acquittées porteront intérêt au taux de 15 % l'an. Les taxes peuvent être payées par le service postal, par l'intermédiaire de votre institution financière ou directement au bureau municipal.

### FADOQ DE SAINT-SÉVERIN



Le club FADOQ de Saint-Séverin vous invite à son dîner mensuel, **le mercredi 21 octobre** à la salle communautaire Robert Crête. Inscrivez-vous avant le 18 octobre 20h00. De belles surprises vous attendent! Activités en après-midi.

Réservation: Thérèse Gélinas (365-4126), Cécile Trudel (365-5263).

### SALON DES AIDANTS ET DES AINÉS VIVRE-AIDER-AVANCER

**Le samedi 7 novembre** à l'hôtel Gouverneur de Trois-Rivières, entrée gratuite et ouverte à tous de **9h30 à 17h00**.

**CONSEIL VERT...****LES FEUILLES MORTES**

Avec l'automne, les feuilles mortes sont de retour. Si elles font le bonheur des enfants, elles ont plutôt tendance à en agacer plusieurs. Il n'empêche, elles méritent bien mieux que de finir avec les ordures. Comment valoriser cette richesse naturelle? Voici quelques pistes et conseils.

Selon les biologistes, il faudrait idéalement les laisser au sol. Autrement dit, pour autant qu'elles tombent sur une surface non asphaltée, ne rien faire du tout. La feuille va se décomposer d'elle-même, naturellement et elle restitue au sol une partie des substances nutritives que l'arbre y a puisées. Pour faciliter leur dégradation sur les pelouses, on peut éventuellement passer la tondeuse qui les hache petits morceaux. Si on ne veut absolument pas les laisser sur la pelouse, voici d'autres options :

- Dans le jardin, les feuilles mortes contribuent à la qualité et à l'équilibre du sol. Elles y jouent donc un rôle important.
- Sur les plates-bandes, sous les haies et les arbustes, elles jouent un rôle d'isolant durant l'hiver, avant de se transformer en humus.
- Posez le surplus dans un coin discret, ajoutez quelques pelletées de terre de jardin, remuez plusieurs fois pendant la saison froide : au printemps, vous aurez un bel humus que vous épandrez dans votre jardin ou vos plates-bandes.

J'en profite également pour vous rappeler que plus le poids de nos déchets qui vont à l'enfouissement est élevé, plus la facture municipale est élevée. Si nous travaillons tous ensemble à diminuer la quantité de déchets, on pourra éventuellement profiter tous ensemble des économies réalisées. Il est donc important de ne pas mettre les feuilles mortes aux poubelles. Je vous rappelle aussi que l'Écocentre ne les accepte pas. Par contre, une ferme de notre municipalité les accepte pour en faire du compost, en voici les coordonnées : Ferme Dérybec, 240 chemin des Moulin, M. François Déry au 418-365-5688.

Pour tout commentaire ou suggestion, vous pouvez communiquer avec le responsable du comité, Patrice Baril au [cestseverin@hotmail.com](mailto:cestseverin@hotmail.com)

**ATTENTION AUX PETITS MONSTRES  
C'EST L'HALLOWEEN, FRISSONS GARANTIS!**

**Les pompiers de Saint-Séverin**  
accueilleront les enfants à la **Caserne incendie**  
afin de leur donner des bonbons à l'occasion de la fête de l'Halloween.

**La distribution se fera le samedi 31 octobre dès 17h00.**

Conducteurs, nous vous demandons de ralentir et d'être très vigilants sur toutes les rues et les routes. Comme par les années passées, une surveillance accrue à Saint-Séverin se fera en collaboration avec la Régie des incendies du Centre-Mékinac et la Sûreté du Québec entre 17h00 et 20h00.

Prévoir une lampe de poche, des déguisements courts et colorés et un maquillage au lieu d'un masque.

L'Halloween correspond aussi avec la période de l'année du changement d'heure, n'oubliez pas de changer les piles des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

**BONNE HALLOWEEN !**

**GÉNÉALOGIE : NOUVELLE RESSOURCE NUMÉRIQUE**

Savez-vous que vous pouvez consulter les outils de généalogie et de recherche familiale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à partir de la page des ressources numériques de votre bibliothèque municipale ? BAnQ propose de nombreux liens et outils permettant de créer votre arbre généalogique ou encore de trouver de l'information sur vos ancêtres. Plusieurs menus proposent aussi la recherche dans des bases de données d'archives ou encore la consultation de collections de films, de photographies ou de fonds numérisés. L'accès à cette ressources est gratuit et ne nécessite pas l'authentification avec la carte d'abonné et le NIP.

Certaines bases de données externes très connues (Ancestry, Mes aïeux, etc.) ne sont toutefois pas accessibles en ligne. Vous pouvez cependant y accéder gratuitement en vous rendant au bureau régional de BAnQ situé à Trois-Rivières. Le personnel pourra de plus vous aider à les utiliser.

**CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET ACCÈS AUX RESSOURCES ET LIVRES NUMÉRIQUES :**

<http://www.mabibliotheque.ca/>

ou encore tapez Bibliothèque de St-Séverin dans Google. Insérez l'adresse dans vos marque-pages !

**LE NEZ DANS LES LIVRES**

**Voici nos dernières nouveautés :**

**ADULTES**

Bourgault, Catherine. *Comment arranger son homme*

Bourgault, Catherine. *Es-tu au régime ? Moi non plus !*

Charland, Jean-Pierre. 1967. *T.2 Une ingénue à l'Expo*

Duquet, Duval, Gélinas. *Le guide de l'auto 2016*

Filiatrault, Johane. *Montréal. T.1 Hochelaga*

Gagnon, Hervé. *Maria*

Lacoursière, Louise. *La jeune fille au piano (dans l'univers de Saline)*

Tremblay, Lise. *Chemin Saint-Paul*

Tremblay d'Essiambre, Louise. *L'amour au temps d'une guerre. T.1 1939-1942*

**JEUNES**

Bently, Peter. *Le Noël de la fée des dents*

Cyr, Maxime. *Les draguouilles, T.15 Les oranges de Johannesburg*

Lavoie, Mathieu. *Toto veut la pomme*

Louis, Sylvie. *Le journal d'Alice. T.10 Un chien dans la classe*

La bibliothèque est ouverte le lundi de 18 h à 20 h et le samedi de 10 h à midi.

## POLITIQUE DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Adopté le 5 octobre 2015

Résolution numéro 2015-10-98

Cette politique a pour but de bien définir les conditions de location des salles de la Municipalité de Saint-Séverin.

### LOCATION

Les installations suivantes, appartenant à la Municipalité de Saint-Séverin, peuvent être louées, moyennant le paiement du tarif établi dans la grille de tarification adopté par le conseil municipal :

- Salle Robert Crête (grande salle)  
(le système de son peut être loué sous la responsabilité de la Fadoq)
- Centre des Loisirs
- Salle du Conseil
- Salle du Caucus

### Aux personnes et organismes suivants :

- Individu (particulier ou commerçant), entreprise (compagnie ou société à but lucratif).
- Organisme à but non lucratif (regroupement d'individus constitué à des fins sociales, éducatives ou philanthropiques qui décident de mettre en commun des moyens afin d'exercer une activité dont le but n'est pas de procurer un avantage économique à ses membres, ni de leur distribuer les profits engendrés par certaines de ses activités).

### Exceptions :

Les départements de la Municipalité ont accès gratuitement aux installations ci-dessus décrites pour l'organisation de leurs activités. Ils doivent communiquer avec le bureau municipal pour en faire la réservation et ainsi s'assurer de la disponibilité.

### ENTRETIEN MÉNAGER DE LA SALLE

Le coût de la location d'une salle comprend les frais de conciergerie à moins d'avis contraire. Toutefois les frais supplémentaires de 25\$ l'heure pourront être facturés si la salle est laissée dans un état peu convenable. La Municipalité se réserve le droit de refuser toute demande ultérieure de location effectuée par un tel locataire.

**ENTRETIEN MÉNAGER DE LA SALLE (suite)**

Le locataire doit vider et nettoyer la salle de tout objet n'appartenant pas à la Municipalité. Le locataire aura également la responsabilité de ramasser toute nourriture, papier, vaisselle, carton, décoration ou autre objet utilisés lors de l'activité.

Si le locataire utilise les services d'un traiteur, d'un orchestre, d'une disco-mobile ou autre, il doit s'assurer que tout matériel soit récupéré le jour même.

**CONDITIONS DE LOCATION**

Un contrat de location sera signé entre la Municipalité de Saint-Séverin et le locataire.

Des frais de 25\$ seront applicables pour tout chèque fait sans provision.

**Restriction**

Le locataire ne pourra pénétrer dans les salles ou terrains autres que ceux loués ou stipulés au contrat.

**La priorité de location sera attribuée par ordre de demande. Par contre, la Municipalité a toujours priorité.**

**CLÉS**

Les clés seront remises au responsable le jour de la location ou le jour ouvrable précédant la location. Elles doivent être retournées au bureau municipal le lendemain ou le jour ouvrable suivant la location.

**Un dépôt de 10\$ est demandé pour le prêt de la clé**, il sera remboursé au locataire à la remise de la clé.

**INTERDICTION DE FUMER**

Il est strictement interdit de fumer dans les bâtiments de la Municipalité. Le locataire s'engage à respecter et à faire respecter aux participants les interdictions de fumer, en conformité avec la *Loi sur le tabac*. De plus, il est interdit de fumer dans un rayon de neuf mètres des portes.

## RÉQUISITION D'UNE SALLE PAR LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité peut réquisitionner une salle sans aucun préavis en cas de mesures d'urgence.

## CAPACITÉ DES SALLES

Le locataire s'engage à respecter la capacité maximale de la salle réservée.

- Salle Robert Crête, grande salle  
Capacité de 200 personnes
- Centre des Loisirs  
Capacité de 40 personnes
- Salle du Conseil  
Capacité de 15 personnes
- Salle du Caucus  
Capacité de 10 personnes

La Municipalité se réserve le droit de refuser une location, si l'activité du locataire implique la présence d'un nombre des personnes plus élevé que la capacité permise.

## AUTRES CONDITIONS

Le locataire doit assumer la surveillance des lieux et s'assurer que toute la réglementation applicable est respectée.

Le locataire doit s'abstenir de perforer, clouer, apposer du ruban adhésif ou des punaises sur les murs et les plafonds pour ainsi éviter de détériorer les salles. La gommette bleue (fun tak) ainsi que le ruban masqué (masking tape) pourront cependant être utilisés.

Les activités s'adressant à une clientèle de moins de 18 ans doivent être supervisées par des adultes responsables.

La Municipalité se réserve le droit d'entrer dans les lieux loués et d'y effectuer de la surveillance en tout temps.

Le locataire ne peut en aucun temps sous-louer ou prêter, en tout ou en partie, les lieux loués, ni les utiliser en dehors des heures stipulées au contrat.

### GRILLE DE TARIFICATION DES SALLES MUNICIPALES

#### Salle Robert-Crête, 51 boul. Saint-Louis

##### Grande salle

1 journée	100\$
Funérailles résidents de Saint-Séverin	25\$
Organismes à but non-lucratif de Saint-Séverin	gratuit
Cours offerts aux résidents de Saint-Séverin	gratuit
Location Système de son	40\$

<u>Capacité des salles</u>	
Salle Robert-Crête	
Grande salle :	200 pers.

#### Centre des loisirs, 122 rue Gagnon

##### Location régulière

1 journée	80\$
Funérailles résidents de Saint-Séverin	25\$
Organismes à but non-lucratif de Saint-Séverin	gratuit
Cours offert aux résidents de Saint-Séverin	gratuit

<u>Capacité des salles</u>	
Centre des loisirs	
Salle :	40 pers.

#### Hôtel de Ville, 1986 Place du Centre

##### Salle du Conseil

1 journée	60\$
Organismes à but non-lucratif de Saint-Séverin	gratuit

<u>Capacité des salles</u>	
Hôtel de Ville	
Salle Conseil :	15 pers.
Salle Caucus :	10 pers.

##### Salle du Caucus

1 journée	40\$
Organismes à but non-lucratif de Saint-Séverin	gratuit





## ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE DE LA BATISCAN

### UNE PROGRAMATION POUR VOUS – NOVEMBRE 2015

#### Salon des proches aidants et des aînés

Une journée inspirante et diversifiée par le biais de conférences, de kiosques, d'ateliers et d'activités relaxantes.

**Heure : 9h30 à 17h sur place** (Départ de l'autobus du bureau à Ste-Thècle : 8h15)

**Coût : Gratuit** (incluant transport et activités)  
Buffet du midi au coût de 20\$ au Restaurant Rouge Vin disponible sur réservation.

**Samedi 7 novembre**

Hôtel des Gouverneurs  
975 Rue Hart, Trois-Rivières

#### Café-Jasette

Venez discuter entre aidants autour d'un bon café. Une bonne occasion de prendre du temps pour soi, d'échanger et de se créer des liens intéressants.

**Heure: 13.15**

**Mardi 10 novembre**

Restaurant Le P'tit Bonheur  
359, rue de l'Église, St-Narcisse

#### Formation Sentinelles Mauricie

Atelier de formation portant sur la définition des types de maltraitance et des facteurs de risques et de vulnérabilité donné par la Table de concertation «Abus auprès des aînés» de la Mauricie inc..

**Heure : 10h à 15h30**

**Coût : Formation et repas gratuit**

**Vous avez le choix entre:**

**Jeudi 12 novembre\*\***

**OU**

**Mardi 8 décembre\*\***

Réservation obligatoire avant le 5 novembre

#### Aider sans s'épuiser

«Je protège ma santé» Un atelier de discussion sur les risques au fait d'aider qui peuvent conduire à l'épuisement.

**Heure : 13h15**

**Mardi 17 novembre : St-Luc-de-Vincennes\***

**Jeudi 19 novembre : Ste-Thècle \*\***

#### Ma vie au cœur de la sclérose en plaques

Visionnement de vidéos et témoignage d'un proche aidant de personnes atteintes de sclérose en plaques.

**Heure : 13h15**

**Jeudi 26 novembre : Ste-Thècle \*\***

**Pour plus d'informations et pour inscriptions:**  
418-289-1390 (Ste-Thècle) / 819- 840-0457 (St-Luc-de-Vincennes)  
1-855-284-1390 (sans frais)

**\*St-Luc-de-Vincennes : 660, rue Principale, local 1**

**\*\*Ste-Thècle : 301, rue St-Jacques, local 217**

**Réservez votre place, au plaisir de vous voir !!!**



## UNE FRITEUSE POUR LA FRITURE

Beaucoup d'incendies de maison sont dus à la friture d'aliments faite dans des chaudrons qui ne devraient pas être utilisés à cette fin. Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utilisez une friteuse thermostatique. Afin d'éviter des accidents graves occasionnés par une mauvaise utilisation de votre friteuse.

- Utilisez une friteuse certifiée CSA ou ULC munie d'un thermostat;
- Lisez les instructions avant de l'utiliser et de la ranger;
- Chauffez l'huile lentement;
- Eloignez les enfants;
- Ne tentez jamais d'éteindre des flammes avec de l'eau car cela risque de provoquer des projections d'huile enflammée dans toute la cuisine;
- Utilisez un plan de travail stable et à l'abri des projections d'eau;
- Lors de la première mise en marche, ou en cas d'ajout de matière grasse, assurez-vous que la matière fondue ne dépasse jamais le niveau maximum marqué sur la paroi;
- Utilisez une huile spéciale pour friture;
- N'utilisez, dans l'huile chaude, que des ustensiles en métal avec poignées isolantes;
- La matière grasse doit être filtrée régulièrement. Les débris qui se détachent des aliments ont tendance à brûler et entraînent une altération plus rapide du corps gras, et à la longue des risques d'inflammation;
- Renouvelez la matière grasse selon le nombre d'utilisations recommandé par le fabricant. S'il arrivait que la matière grasse s'enflamme, rabattez le couvercle pour étouffer le feu ou utilisez un linge épais (serpillère, par exemple) pour étouffer les flammes, ensuite seulement laissez refroidir en aérant;
- Ne laissez pas l'appareil sans surveillance;
- Ne déplacez pas la friteuse lorsqu'elle est chaude, vous pourriez être gravement brûlé. L'huile conserve longtemps sa température après l'utilisation;
- Éteignez la friteuse immédiatement une fois la cuisson terminée;
- Avant de ranger la friteuse, assurez-vous qu'elle est complètement froide.

Sébastien Martinet, technicien en prévention incendie, 418-365-5143 poste 157

## CARREFOUR EMPLOI MÉKINAC

### Recherche d'emploi:

⇒ Entrevue, CV, offres d'emploi, stages, attitudes professionnelles

### Orientation scolaire et professionnelle:

⇒ Profil personnel, exploration, perspectives, stages, étudiant d'un jour

### Services personnalisés

Présent depuis 17 ans pour les étudiants, pour les adultes, pour les organismes, pour les entreprises.

### Pour vous!

Certains frais de services peuvent s'appliquer.

Services rendus possibles grâce à la participation financière d'Emploi Québec.

581, rue Saint-Paul, bureau 101, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0 [www.cjemekinac.org](http://www.cjemekinac.org) 418-365-7070





## OPÉRATION NEZ ROUGE MÉKINAC REPREND DU SERVICE...

Opération Nez Rouge Mékinac prépare sa 19<sup>e</sup> édition. La même flamme motive le comité : sensibiliser la population à se donner un service de raccompagnement sécuritaire après une fête bien arrosée. En période intensive de réjouissances, Opération Nez Rouge devient un service de première ligne.

### Inscription des bénévoles :

Cela vous intéresse de faire partie de la grande famille « Opération Nez Rouge » comme bénévoles? Communiquez avec **madame Mylène Francoeur** au numéro **418-365-1743** (courriel : [mylene.francoeur@hotmail.com](mailto:mylene.francoeur@hotmail.com)) pour vous inscrire. Les dates de services sont les 27, 28 novembre, 4, 5, 11, 12, 18, 19 et 31 décembre 2015.

### Visite de la mascotte :

Les entreprises ou les familles qui organisent des rencontres d'employés ou d'amis et qui désirent la visite de la mascotte peuvent communiquer avec **madame Nicole Marchand** au numéro **(418) 365-6402** (courriel : [nicnicmarchand@hotmail.com](mailto:nicnicmarchand@hotmail.com)). Lors de ces visites, le fameux personnage au nez rouge sollicite vos dons. Soyez généreux, c'est pour une excellente cause. La mission de l'organisme est de valoriser, par une approche non moralisatrice, l'adoption d'un comportement responsable face à la conduite avec les capacités affaiblies en rendant possible l'existence d'un service de raccompagnement accessible et confidentiel, offert à la communauté par la communauté, et dont les résultats financiers profitent à des organismes locaux dédiés à la jeunesse.

### Demande d'aide financière :

Nous invitons également les organismes jeunesse désireux de bénéficier d'une aide financière pour leurs activités d'adresser leur demande au maître d'œuvre de la **Fondation Jeunesse Mékinac, madame Diane Rae (418-365-6870)**. La Fondation Jeunesse Mékinac a remis en 2014, un montant de 5 000 \$ réparti aux organismes suivants : Voyage humanitaire en Haïti, Corps de Cadets 2526 Mékinac, Boîte à cadeaux, Maison des jeunes de Saint-Adelphe, Partenaire Action Jeunesse Mékinac, Hockey mineur de Saint-Tite, Paniers de la rentrée et Maison des jeunes L'Ado-Thècle.

**Diane Rae, coordonnatrice 2015**







L'Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac (APHA Mékinac), organisme qui œuvre pour l'intégration et la défense des droits des personnes adultes vivant en situation d'handicap, vous invite à ses activités.

### Calendrier des activités : Novembre 2015

- Mercredis 4-11-18 novembre:** Viactive adaptée, ateliers créatifs et formatifs.  
**Judis 5-19-26 novembre:** Ateliers créatifs et formatifs (petit groupe).  
**Jedi 12 novembre:** Cuisines collectives.  
**Mercredi 25 novembre :** Diner spaghetti au Brinadon ( Lac-aux-Sables) pour souligner le 10<sup>e</sup> des Fonds Marie-Claude Tellier

301, rue st-Jacques # 210, Ste-Thècle, 418-289-3630

1<sup>er</sup> AU 30 NOVEMBRE 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1 On recule l'heure	2 Bibliothèque 18h00 à 20h00	3 Viactive 10h00	4 Fadoq Activités à 13h	5 	6	7 Bibliothèque 10h00 à 12h00
8	9 Bibliothèque 18h00 à 20h00  Réunion du conseil: 20h00	10 Viactive 10h00	11 Jour du Souvenir Fadoq Activités à 13h Réunion de la Régie des Incendies	12 	13	14 Bibliothèque 10h00 à 12h00
15	16 Bibliothèque 18h00 à 20h00	17 Viactive 10h00	18 Fadoq Dîner mensuel	19 	20 Dernier versement des taxes	21 Bibliothèque 10h00 à 12h00
22	23 Bibliothèque 18h00 à 20h00	24 Viactive 10h00	25 Fadoq Activités à 13h  Séance publique de la MRC: 20h00	26 	27	28 Bibliothèque 10h00 à 12h00
29	30 Bibliothèque 18h00 à 20h00					